

Lettre ouverte aux candidats aux élections municipales de mars 2014 à Aix-les-Bains

Aix-les-Bains a la chance de bénéficier d'un environnement naturel attrayant, à même d'offrir une belle qualité de vie à ses habitants. Cette dernière est toutefois de plus en plus menacée par les nuisances engendrées par la circulation automobile : bruit, pollution, insécurité. Plutôt que de rechercher, sans forcément les trouver, des solutions ponctuelles, il devient urgent de mettre en place des mesures à l'échelle de la ville toute entière.



L'association « Aix-les-Bains Ville Pour Tous » travaille à l'apaisement général de la circulation, à la reconquête de l'espace public et à la promotion des déplacements doux au sein de notre ville. Cette démarche s'appuie sur le passage en Ville 30 où la vitesse à 30 km/h devient la généralité et la vitesse à 50 km/h l'exception, principalement pour les axes structurants.

Une étude globale menée à l'initiative de la ville sur la totalité de son territoire permettrait de déterminer les zones piétonnes, zones 20, zones 30 et zones 50 avec les aménagements nécessaires, et de proposer un calendrier de réalisation.

De nombreuses villes françaises de toutes tailles ont déjà fait le choix de la Ville 30: Angers, Chambéry, Sceaux, Fontainebleau, Lorient, Bougival, Rungis ... etc. D'autres comme Metz, Paris ou encore Rennes y réfléchissent fortement.

Déjà plus de 250 personnes ont signé la pétition en cours dans notre ville.

Aix-les-Bains ville apaisée, c'est quand ?

Nous vous remettons ce jour la plaquette du Collectif "Ville 30" et nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous l'orientation de votre liste sur ce sujet.

La liste ..., conduite par ...: *AIX, NOTRE VILLE*

- S'oppose à toute démarche Ville 30.
- Mettra en œuvre au cours de son mandat la démarche Ville 30.
- Ne se prononce pas sur cette démarche
- Autre :

